

Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 12

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les observations qui ont été présentées à cet égard se rattacheraient plutôt à la force de quelques corps qu'à l'organisation et à la composition de l'ensemble. C'est ainsi que l'expérience a paru démontrer la nécessité :

1° D'augmenter le nombre des adjudants attachés aux commandants de division, en renforçant les rangs de l'état-major général ;

2° D'augmenter le nombre des compagnies de sapeurs du génie et des compagnies d'artillerie de position ;

3° D'augmenter l'effectif des compagnies de guides et de carabiniers, en en diminuant, au besoin, le nombre.

Le recrutement de l'état-major général dans les grades inférieurs devient de plus en plus difficile. C'est que ce service, par les conditions onéreuses auxquelles il est actuellement soumis, décourage les aspirants. Il importe d'aviser aux moyens de faire cesser un état de choses qui a pour résultat d'éclaircir de plus en plus les rangs d'où sont tirés les adjudants ; un de ces moyens serait d'accorder, à l'année, des rations de fourrages aux officiers montés. La proposition en avait déjà été faite dans le rapport sur la campagne de 1847.

C'est à l'occasion des travaux de fortification exécutés à Bâle, à Schaffhouse et dans d'autres localités, que l'on a pu se convaincre de l'insuffisance du nombre des compagnies de sapeurs du génie et des compagnies d'artillerie de position. Ces ouvrages ont réclamé le concours et la coopération d'ouvriers civils dans une mesure trop forte. Le nombre des bouches à feu exigées pour leur armement était tel que les compagnies d'artillerie de position n'auraient pas suffi pour les servir convenablement.

L'effectif des compagnies de guides et de carabiniers est trop faible pour un service de campagne. Le nombre d'hommes sous les armes n'a pas toujours suffi aux besoins. Dans quelques compagnies de carabiniers, il est quelques fois descendu au-dessous de 90.

Le commandant en chef du génie insiste aussi dans son rapport particulier sur la convenance ou plutôt sur la nécessité d'augmenter le nombre des officiers supérieurs de son arme et, en particulier, celui des majors, afin de pouvoir en placer un dans chaque état-major de division ; la position d'un simple capitaine y étant fautive, par la nature de ses fonctions et de ses rapports avec les officiers supérieurs dont il partage le service. (A suivre.)

L'école fédérale de recrues d'artillerie de parc et de montagne s'est terminée à Lucerne le 27 juin. Cette école, commandée par le lieutenant-colonel Borel, de Genève, était composée des détachements d'artillerie de parc des cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Argovie, St-Gall et Vaud. Grisons et Valais avaient aussi envoyé chacun une dizaine de recrues d'artillerie de montagne. Malgré ces mélanges d'hommes et de langues qui compliquaient l'instruction, le résultat obtenu paraît avoir satisfait M. le colonel inspecteur Fischer. Le service très compliqué de cette branche de l'artillerie force les jeunes gens qui y entrent à un grand nombre de théories ainsi qu'à des connaissances premières supérieures à celles exigées généralement pour les autres armes. Une course de trois jours autour du lac des Quatre-Cantons et au Rhigi, course aussi intéressante pour le patriote qu'utile pour le soldat, a clos l'instruction.